24 sep 2021 -13:53

Appartient à Conseil des ministres du 24 septembre 2021

Plan d'action pour la promotion du vélo : exécution au niveau fédéral

Sur proposition du ministre de la Mobilité Georges Gilkinet, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la mise en place, au niveau fédéral, d'un Plan d'action pour la promotion du vélo 2021-2024.

Dans son accord de gouvernement, le gouvernement fédéral s'est fixé comme objectif de réaliser un transfert modal ambitieux. La mobilité active et le vélo en particulier jouent un rôle central dans cette démarche. Vu les effets positifs sur la santé, l'économie et le climat, l'ensemble des cellules stratégiques ont collaboré pour concevoir un Plan d'action pour la promotion du vélo, à l'image de ce qui se fait dans d'autres régions ou pays européens. Pour fédérer, faire connaître et rendre visible ce plan d'action, un logo a été créé et un nom générique imaginé : Be Cyclist.

Le Plan d'action est constitué de mesures uniquement basées sur des compétences fédérales, chacune dans les compétences de son ou sa ministre ou secrétaire d'Etat.Chaque ministre et secrétaire d'Etat veillera sur l'approbation nécessaire et la mise en œuvre de ses mesures.

Le Plan lui-même porte le caractère d'une déclaration d'intention. Les mesures ont été rassemblées, structurées et planifiées de façon à constituer un plan 2021-2024. Le Plan sera évalué une fois par an, en septembre. Un rapport d'évaluation final accompagnera la dernière évaluation en 2023.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
https://gilkinet.belgium.be
info@gilkinet.fed.be

Benoit Ramacker
Porte-parole (FR)
+32 475 94 06 55
benoit.ramacker@gilkinet.fed.be

Litte Frooninckx
Porte-parole (NL)
+32 499 59 17 74
litte.frooninckx@gilkinet.fed.be

© 2021 - news.belgium.be